

Juillet 82 19

LOUS MITIEYS D'AZUR

BULLETIN D'INFORMATION



AVEC LE SOUTIEN DU

CA CRÉDIT AGRICOLE

AGENCE DE SOUSTONS

AU CONSEIL MUNICIPAL

Réflexion sur le fonctionnement du Conseil municipal:

Après le malaise de ces dernières semaines, comme l'a relaté Monsieur le Maire dans son mot du précédent bulletin, dans les diverses associations et à l'intérieur du Conseil Municipal, les conseillers souhaitent un meilleur fonctionnement des différentes commissions.

Commission du camping:

Amblard Michèle
Brutails Patrick
Dumora Jocelyne
Servissolle Elisabeth

Commission des finances:

Dumora Jocelyne
Amblard Michèle
Goalard Jean
Laussu Michel

Commission des bâtiments:

Faisancieu Jean-Claude
Duler Jean-Michel
Graciannette Gilbert
Laussu Michel

Commission d'animation et des relations avec les associations:

Laussu Michel
Duler Jean-Michel
Dumora Jocelyne
Servissolle Elisabeth

Commission des bâtiments:

Logements sociaux:

Depuis le 1er avril, six nouvelles familles occupent les logements de la "Résidence des Jardins".

Bienvenue à :

- Mme Albérola
- Melle Barrère et M. Lalanne
- M. Baromès et Melle Salmon
- M. Dumora et Melle Piet
- M et Mme Lapeyrie
- M et Mme Roquefère

Logement de fonction de l'école:

Un projet est à l'étude pour faire deux appartements. Ces travaux devraient débuter lorsque le montage financier sera réalisé.

Bâtiments communaux:

Le réaménagement du secrétariat est en cours d'étude. En effet, il s'avère que ce local est trop petit. Il est prévu d'utiliser l'ancienne cuisine du club des retraités.

Par contre, les WC publics devraient être terminés avant la fin de l'année. Ils seront situés dans l'ancien local des PTT sur le parking de la Résidence des Jardins.

Assainissement:

Le mauvais fonctionnement de la station d'épuration d'Azur nous oblige à étudier de nouvelles solutions. A l'heure actuelle, un raccordement sur le réseau du Syndicat Intercommunal de Vieux-Boucau-Port d'Albret, semble retenir l'attention des responsables. La décision n'est pas encore prise ; le coût d'exploitation n'est pas fixé.

En ce qui concerne les eaux usées du camping La Paillotte, le propriétaire s'est engagé à effectuer les travaux nécessaires avant l'ouverture de la prochaine saison touristique.

Le branchement assainissement du restaurant du Lac d'Azur a retenu l'attention du Conseil Municipal. Il se pose le problème du financement.

Finances:

1°) Compte administratif:

Commune:

Section de fonctionnement:

Dépenses:	2 177 546,88
Recettes:	2 275 200,35
Excédent:	97 653,47

Section d'investissement:

Dépenses:	1 089 643,39
Recettes:	2 346 578,64
Reste à réaliser:	1 256 935,25

2°) Budget primitif:

Commune

Section de fonctionnement:

Dépenses:	2 407 105
Recettes:	2 407 105

Section d'investissement:

Dépenses:	2 866 973
Recettes:	2 925 848

Camping

Section de fonctionnement:

Dépenses:	1 031 067
Recettes:	1 459 105

Section d'investissement:

Dépenses:	339 126
Recettes:	339 126

Taux des contributions directes:

Taxe d'habitation:	7,06%
Foncier bâti:	8,05%
Foncier non bâti:	30,11%
Taxe professionnelle:	9,24%

Commission animation et relation avec les associations:

La nouvelle commission mise en place a réuni les différentes associations afin de connaître leurs désirs. Seuls, des problèmes mineurs sont apparus.

Location salle des fêtes et cuisine:

Deux autorisations sont nécessaires: celle du Maire pour la salle et celle de l'Association des Archers pour la cuisine.

Tarifs de location de la salle des fêtes:

- Azuriens: - apéritif: 200F
 - repas: 500F
- Hors commune: - apéritif: 400F
 - repas: 1 000F

Tarifs de location de la cuisine:

- Azuriens: - apéritif: gratuit
 - repas: 200F

Pour la première fois, à Azur, ont été organisées deux réceptions en l'honneur des associations et des mères de famille.

De nombreuses personnes ont approuvé ces initiatives en se déplaçant.

Monsieur le Maire a eu le plaisir de décorer les sportifs ayant fait parler de notre commune: Pinsolle Robert, Cacheleux-Sulin Marie, Lahary Béatrice, Lahary Sylvie, Lahary Nathalie, Pinsolle Laurence.

Pour la fête des mères, Monsieur Lacaze offrait un bouquet de fleurs à: Mesdames Ferrou Marcelle, Quintal Thérèse, Fesancieux Marie, Brutails Renée, Lacaze Georgette, Lahary Marie-Claire, Roulet Marthe, Pinsolle Marguerite, Barthouil Madeleine, Lartizien Jeanine, Lalagüe Raymonde, Lescarret Paulette, FRIDMAN & MONTEIRO.

Un vin d'honneur clôturait ces réceptions.

Pour l'année prochaine, ces petites fêtes seront renouvelées et améliorées. Une exposition photo sur le village d'Azur est prévue. Nous remercions par avance les personnes qui pourront nous prêter des photos anciennes et autres. Nous en reparlerons à l'automne.

Nous rappelons aux associations qu'une machine à laver le linge est à leur disposition dans la cantine. Prendre contact avec Mme Doussy.

Affûts au lac:

Deux emplacements à attribuer:

- Affût Guilhemjouan: Amestoy D: 6 voix
 Faisancieu JM: 5 voix
- Affût Ferrou: Ferrou Claude: 11 voix

véhicule GMC:

Le moteur du GMC étant hors d'usage, Monsieur le Maire propose de demander le montant des travaux à effectuer auprès du Centre des Pompiers de Mont de Marsan.

Nomades:

Un terrain dûment aménagé est à leur disposition au "Cap de la Lane". Le Conseil fixe à deux jours la durée du stationnement.

Salle de jeux:

Une salle de l'ancien presbytère est mise à la disposition des jeunes. Cette salle a été aménagée et grâce à l'effort du Conseil Municipal pour les murs et l'électricité, ainsi que du Comité des fêtes qui a financé l'achat d'une télévision, d'un billard, d'un baby-foot et de nombreux jeux de société et électroniques.

Nous espérons que les jeunes ont apprécié cet effort et qu'ils auront à coeur de garder tout cela en bon état.

Nous leur rappelons que le mini-golf est à la disposition de la jeunesse et cela gratuitement, toute l'année, sous réserve de demander les clés à la Mairie.

Le court de tennis est également gratuit. Les clés sont à retirer chez Fort.

CAMPING

La commission du camping s'est réunie à partir de début mars tous les 15 Jours. Ce qui a permis le suivi des différentes actions.

Dans le domaine tarifaire, les forfaits à 59F la journée ont été supprimés. 80F sont désormais retenus (à titre de frais de réservation) sur les arrhes versées, notamment à cause du coût d'encaissement des eurochèques.

Le garage mort est dorénavant proposé hors saison. Extension de la saison au 1er mai.

En ce qui concerne les travaux, la planification et le bilan, toutes les semaines avec les responsables de l'entretien, ont permis au 15 Juin 1992, une semaine d'avance par rapport à l'an passé et ce malgré le mauvais temps. Quelques nouveautés ont été apportées pour l'amélioration du terrain.

La recherche de la clientèle s'est développée:

- envoi de centaines de dépliants dans les foires les plus importantes
- visite du stand camping à la Foire Internationale de toulouse.
- modification de quelques supports publicitaires en fonction de la clientèle à atteindre
- mailing: envoi de courriers publicitaires à certains des campeurs venus en 91 et aux comités d'action sociale des municipalités.
- le principe des centrales de réservation a été étudié mais ce système ne s'avère pas encore favorable pour l'instant.

Essai d'un meilleur contrôle des véhicules grâce à l'utilisation de fiches cartonnées comportant le n0 de l'emplacement.

Des Pin's au sigle d'Azur seront mis en vente au prix de 20F.

A propos d'animation: avec des intervenants extérieurs, des contacts ont été pris afin d'essayer de diversifier les activités déjà proposées. Cependant, peu ont aboutis en raison d'un coût trop élevé.

D'avantage d'heures seront consacrées à l'animation et vont permettre de proposer des divertissements un peu plus variés et à un rythme plus régulier.

E T A T - C I V I L

D é c è s :

LACOSTE Jean né le 25 Juillet 1914, décédé le 8 janvier 1992

RUOT Henri né le 18 février 1915, décédé le 30 avril 1992

GRACIANNETTE Jean-Louis né le 3 mars 1899, décédé le 29 mai 1992

Il était le doyen de la commune d'Azur.

Toutes nos condoléances.

M a r i a g e s :

Sylvie FORT et Sébastien ROUX, le 6 Juin 1992.

Isabelle CAMPISTRON et Michel CAZAUMARTIN, le 13 Juin 1992

Toutes nos félicitations.

Les photos concernant les réceptions des associations et de la fête des mères sont exposées en mairie. Les gens qui désirent en acquérir pourront se faire inscrire au secrétariat.

LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

Programme de la saison 1992

* Sardinades:

17 juillet avec "Lous Crabots"

24 juillet : toro de fuego

14 août : avec "Espéranza"

* Fêtes d'Azur:

28, 29 et 30 août

28 août: 17h30 trottinette

17h30 pétanque

18h30 le clown Turlututu

22h bal

29 août: 11h30 course de trottinettes

16h course cycliste

20h repas animé par "Lous Tiarrots"

22h bal

30 août: 10h30 trottinette

17h concert Miguel Sevilla

22h bal

23h toro de fuego

En espérant que ce programme connaîtra le même succès que celui de l'an dernier.

A l'occasion du repas traditionnel du 1er mai, nous avons eu le plaisir de voir récompenser plusieurs membres du Comité pour leur action efficace et remarquable au cours des nombreuses activités proposées ces dernières années. Il s'agit de Mesdemoiselles Sylvie Barrère et Régine Brutails (médaille de bronze), Messieurs Michel et Alain Daleau, Frédéric Brutails (médaille d'argent) et médaille d'or à Monsieur Michel Laussu, Président sortant, qui après de nombreuses saisons à la tête du Comité, a décidé de passer le flambeau. Sous son impulsion, le Comité est devenu une association dynamique, aux finances saines, et pleine de projets. Merci Michel.

Composition du bureau du Comité des fêtes

<u>Président:</u>	Jean-Michel Duler
<u>Vice-Présidents:</u>	Stéphane Darmaillac Sébastien Deroo
<u>Secrétaire:</u>	Christian Charlier
<u>Secrétaire adj.</u>	Valérie Fesancieux
<u>Trésorier:</u>	Sylvie Barrère
<u>Trésorier adj.</u>	Frédéric Brutails

Le coin des Retraités

Un bilan des activités assez riche en cette fin de premier semestre 1992!

Membres du Club, nous avons eu le plaisir de nous réunir chaque mois, soit à l'occasion d'un goûter, d'un repas, soit pour participer à un voyage: goûters traditionnels des Rois en janvier, des Merveilles en février, repas du Club également en janvier, repas des asperges en mai.

Des voyages ont été programmés:c'est ainsi que nous sommes partis de bon matin, le 12 mars, en direction du Lot et Garonne. L'autobus affichait "complet", nous avons passé de bons moments en compagnie de Monsieur le Maire et d'un guide remarquable et très apprécié en la personne de Monsieur le Curé. Une journée instructive et bien remplie avec visite d'une verrerie d'art à Vianne, d'une production de pruneaux d'Agen, d'une chocolaterie à Nérac, tout cela bien sûr agrémenté d'un plantureux repas se terminant par des chansons:une bien belle journée pleine d'humour et de gaieté.

Le 15 avril, nous prenions la route pour Guéthary. Après une halte à Ibardin le matin, nous nous sommes retrouvés attablés pour un repas plein de convivialité, suivi d'un spectacle avec Michel Etcheverry, toujours très apprécié, qui nous a entraînés dans l'univers de la chanson.

En juin, nous clôturerons ce semestre avec un voyage à Arcachon. Nous visiterons le parc ornithologique du Teich et au retour, nous passerons par la fameuse dune du Pilat.

Le Club reprendra ensuite ses activités en septembre avec une nouvelle journée de rencontre: une promenade en bateau-mouche sur l'Adour.

En attendant... bon été à tous!

Aux Archers

Résultats: tir en salle:

Championnat des Landes à Biscarrosse:	
+ 18 ans Dames:	1e Sylvie Lahary 2e Marie-Claire Lahary
+ 18 ans Hommes:	2e Michel Larroudé
Vétérants hommes:	2e Pépé Lahary
Vétérants Dames:	1e Denise Payan
- 18 ans Dames:	1e Nathalie Lahary
Minimes filles:	2e Natalie Simon 3e Fanny Varlet
Benjamins:	1e Eric Lahary 2e Thierry Lahary 3e Jean Lamoliate
Championnat de ligue à St-Pierre-du-Mont:	
- 18 ans Dames:	1e Nathalie Lahary 2e Evelyne Lahary

Benjamins: 2e Eric Lahary
 3e Thierry Lahary

Tir en campagne:

Pendant les mois de février et mars, les archers d'Azur se sont entraînés à St-Pé sur Nivelles, chez l'ami Edouard. Ces entraînements ont porté leurs fruits, puisque les scores réalisés ont été excellents.

Michel Larroudé, Laurent Simon, Eric Lahary et Pépé Lahary ont remporté les challenges par équipes à St Médard, St André du Bois et Sabres.

Les qualifications pour les championnats de France sont également très nombreuses.

Michel Larroudé	2e	Marie-Claire Lahary	1e
Pépé Lahary	2e	Fanny Varlet	1e
Thierry Lahary	2e		
Eric Lahary	2e		
Sylvie Lahary	1e		

Les championnats de France auront lieu à Millau et à Mâcon pour les jeunes.

Suite à ces brillants résultats, Pépé, Nathalie Lahary et Laurent Simon ont été sélectionnés pour représenter la ligue d'Aquitaine à la 1ère manche du trophée des Pyrénées, disputé à Huesca en Espagne.

Quant à Michel Larroudé et Eric Lahary qui étaient retenus pour les manches (la 2ème à Aspé, à côté de St-Gaudens). Ils sont revenus (à l'équipe Aquitaine 1) vainqueurs de la compétition, en dominant largement leurs adversaires dans les 2 rencontres.

INFO:

Maastricht:

Les Archers d'Azur étaient représentés à Maastricht du 6 au 8 juin. Jacques Daunan était retenu pour arbitrer les débats des championnats du Monde de tir en campagne. Il sera suppléant aux J.O.

Barcelone 92:

La flamme olympique a traversé notre département au mois de janvier. Le lundi 19, Nathalie Lahary la portait dans les rues d'Aire sur l'Adour.

Le championnat de ligue Beursault aura lieu sur le stade municipal le dimanche 16 août.

Pins's: avis aux collectionneurs, le nouveau pin's des Archers d'Azur est en vente.

CREATION D'UNE SECTION FOOTBALL-LOISIR AU SEIN DE L'USA

Le but est de faire participer les jeunes du village à une activité sportive qui leur plaît. Il s'agit de disputer plusieurs rencontres de football contre d'autres associations ou comités des fêtes avoisinants.

A Azur, nous avons la chance d'avoir à disposition un stade et des vestiaires avec douches qui, depuis quelques temps, n'étaient pas utilisés.

Cette perspective et cette structure demandent une organisation d'où l'idée de créer une section Foot-Loisir qui, on l'espère, prospérera.



Les nouvelles du VENT DU LARGE

Le VENT DU LARGE a gonglé et souffle sur nos communes depuis Janvier 1992. Nous étions une poignée et nous sommes quatre-vingts de tous âges à partager les activités que nous avons choisies.

Les plus petits fabriquent de leurs mains des trésors à partir de rien aux ATELIERS DU MERCREDI et peuvent se dégourdir le samedi à l'EVEIL RYTHMIQUE.

Ceux qui rêvent de voyages partagent une table toujours différente lors des rencontres de la CUISINE DU LARGE, racontent leurs expériences; l'atmosphère est bon enfant...

Des rencontres MACRAME sont nés de jolis noeuds...

Les JEUX DE SOCIETE ont animé certains jeudis...

La PHOTO, qui a l'oeil à tout et l'esprit à propos, vous fixera bientôt... à moins que le DESSIN ne vous croque d'abord...

Nous suivons page à page le projet de BIBLIOTHEQUE pour petits et grands à Messanges.

Et il y a surtout notre désir premier d'animer nos communes avec quelques soirées. Vous avez peut-être joué au PING-PONG un samedi de Février, regardé le THEATRE, écouté des chansons... bientôt nous danserons ... et la plage s'animera sans doute lors d'un concours de CHATEAUX DE SABLE.

De nouveaux ateliers verront le jour à la rentrée (échecs, poterie, etc.). Pour l'heure la saison estivale approche, nos activités vont s'interrompre. Après avoir réuni dans une fête commune, le 27 Juin, à Messanges : le VENT DU LARGE, l'ASSOCIATION DES PARENTS d'ELEVES et le COMITE DES FETES messangeots.

RENDEZ-VOUS donc à la RENTREE PROCHAINE et, sans autre prétention que celle de vivre un peu plus proches, nous souhaitons passer d'agréables moments ensemble.

Le Vent du Large

Pour tout renseignement tel . 58.48.07.04 le samedi matin

Association à vocation culturelle loi 1901
Siege social : Poterie du Heron route d'Azur
MESSANGES 40660

DECHETTERIE : OUVERTURE LE 13 JUILLET 1992

Le grand défi du recyclage:

En 1990, en France: 29 millions de tonnes de déchets ménagers
579 millions de tonnes de déchets produits en France.
9 milliards de francs.

Le service déchetterie

Les conteneurs publics pour la récupération du verre ont été les précurseurs suivis des papiers...

La protection et le traitement des ordures ménagères sont pris en charge par les collectivités. La municipalité a la responsabilité de traiter les déchets des particuliers, pas des professionnels.

La réglementation

L'accès aux déchetteries est gratuit. Un gardien sera là aux heures d'ouverture pour empêcher les mélanges.

Les efforts individuels sont précieux pour trier les déchets déposés dans les bennes réservées (ferrailles, cartons, appareils ménagers, branchages, feuillages, herbes, pneumatiques...)

Les souches inertes seront déposées sur une zone de stockage ainsi que les gravats (5F par m³). Un texte de loi est à l'étude pour la redevance obligatoire pour les industriels.

Les centres de soins auront des conteneurs perdus qu'ils porteront aux déchetteries.

Ouverture:

Lundi, mercredi, samedi, après-midi 13h30 à 19h ainsi que les jours fériés. Il est rappelé que tout déchet en dehors des lieux définis par l'arrêté est interdit. Toute infraction fera l'objet d'un procès-verbal.

Ferméture des décharges publiques municipales au 13 juillet 1992

Amortissement effectué par les communes.

Les charges de service correspondent à la mise en place des structures, aux études, à la construction des équipements.

La répartition des charges se fait au prorata de la valeur des tonnages concernés sur le territoire de chaque commune.

En 1992, pour Azur, participation : 11 993F.

Une déchetterie - un dépôt - un relai

Le SITCOM Côte sud des Landes va ériger 20% des déchetteries installées sur tout le territoire français.

80% de vos déchets seront recyclés, d'autres seront éliminés.

Notre objectif commun: des Landes propres pour préserver l'environnement

*** Campagne de récupération des emballages des produits phytosanitaires***

- Opération pilote limitée à 5 cantons.
- Il faut sensibiliser et arrêter de culpabiliser les utilisateurs (agriculteurs...)
- Il faut éviter qu'ils soient brûlés ou enterrés; ils sont récupérés et traités dans les unités techniques d'élimination des produits d'emballage et des produits chimiques.

